

## Note de synthèse

Par **soulou**, le **14/04/2008 à 23:42**

Bonjour à tous

Je dois préparer une note de synthèse en droit administratif, et je voulais juste savoir est ce que j'ai le droit de rajouter des arrêts qui ne sont pas dans les documents proposés?

Etant donné qu'il s'agit d'un domaine quasiment "géré" par la jurisprudence, et que je n'ai que 2 arrêts fournis, avec 2 notes relatifs à ces arrêts, je me suis dit que je pouvais peut être enrichir mon devoir avec d'autres arrêts

Mais je ne sais pas si j'ai le droit, par ailleurs, je voulais également savoir où est ce que je peux trouver la méthodologie d'une note de synthèse sur ce site?

Voilà je vous remercie d'avance, et vous souhaite une bonne soirée

Par **Yann**, le **15/04/2008 à 07:00**

En principe tu dois utiliser exclusivement les documents fournis, sinon c'est un commentaire de documents.

On n'a pas vraiment fait de méthodologie de la note de synthèse pour l'instant. La question a déjà été posée:<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=5160> . Tu peux aller voir les réponses, mais ce n'est pas vraiment une méthodologie à proprement parler.

Par **soulou**, le **15/04/2008 à 08:59**

ok, je te remercie, bonne journée